

CERTIFICATION NF 441

CHAUFFE EAU SOLAIRES INDIVIDUELS



Liste de prix 2017

en application du référentiel de certification NF 441

(Les montants indiqués s'entendent hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur)

Version du 03/02/2017

Tarif applicable et Conditions de facturation

1. TARIF APPLICABLE

1.1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (en € HT)

Ref	PRESTATIONS	TARIFS
412	FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER (FRAIS D'ENTREE)	2200
INSTRUCTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION ⁽¹⁾		
711	- par gamme	1430
AUDIT D'ADMISSION D'UN SITE DE PRODUCTION, PAR DEMANDEUR		
311 +	<u>Forfait Zone 1⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	3 960
331		
311 +	<u>Forfait Zone 2⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	5 280
332		
311 +	<u>Forfait Zone 3⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	6 600
333		
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165
AUDIT D'ADMISSION D'UN SITE D'ASSEMBLAGE, PAR DEMANDEUR		
311 +	sur le même site que celui de production	990
331		
311 +	<u>Forfait Zone 1⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	2310
331		
311 +	<u>Forfait Zone 2⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	3630
332		
311 +	<u>Forfait Zone 3⁽¹⁾</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	4950
333		
231	PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK (hors audit)	1320
371	VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES : Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais	660

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

Taux horaire = 165 € HT

(2) Les zones géographiques sont définies au paragraphe 4.2.3 du référentiel général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

211	ESSAIS D'ADMISSION	TARIFS
	Simulations, essais et calculs d'extrapolation (3)	
	<u>Simulation selon NF EN 15316-4-3</u>	
	- pour la 1 ^{ère} gamme	2 100
	- pour la 2 ^{ème} gamme	1 700
	- pour la 3 ^{ème} gamme et les suivantes	1 100
	<u>Essais de performances thermiques selon ISO 9459-5 et NF EN 12976-2</u>	
	CESI à circulation forcée sans appoint	7000
	CESI à circulation forcée avec appoint électrique seul	7000
	CESI à circulation forcée avec appoint hydraulique	7000
	CESI à circulation forcée avec appoint mixte (électrique et hydraulique)	8500
	CESI à circulation forcée avec appoint gaz intégré	8000
	<u>Extrapolation</u> selon § 2.1.3.2 du référentiel NF CESI à l'ensemble des systèmes d'une gamme des résultats obtenus sur le système de référence/par gamme (pour 15 modèles)/par type appoint	1 700

(3) En cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour la réalisation des simulations, essais et extrapolations, ces opérations feront l'objet d'un devis.

1.2. SUIVI DES PRODUITS CERTIFIES (en € HT)

	PRESTATIONS	TARIFS
722	FRAIS FIXES DE REDEVANCE ANNUELLE	2200
611	FRAIS VARIABLES DE REDEVANCE ANNUELLE	
613	Par site de production et/ou d'assemblage	55
613	Par gamme	165
417	INSTRUCTION DU DOSSIER D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE ⁽¹⁾	1265
417	INSTRUCTION DU DOSSIER D'EXTENSION ⁽¹⁾	990
417	INSTRUCTION DU DOSSIER DE MAINTIEN ⁽¹⁾	990
	AUDIT D'UN SITE DE PRODUCTION, PAR TITULAIRE	
312	<u>Forfait Zone 1 ⁽¹⁾</u> :	
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions	3 300
331	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	
312	<u>Forfait Zone 2 ⁽¹⁾</u> :	
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions	4 620
332	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	
312	<u>Forfait Zone 3 ⁽¹⁾</u> :	
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions	5 940
333	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165
	AUDIT D'UN SITE D'ASSEMBLAGE, PAR TITULAIRE	
312	sur le même site que celui de production	825
+		
331		
312	<u>Forfait Zone 1 ⁽¹⁾</u> :	
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions	2145
331	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	
312	<u>Forfait Zone 2 ⁽¹⁾</u> :	
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions	3465
331	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	
312	<u>Forfait Zone 3 ⁽¹⁾</u> :	
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions	4785
331	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	
231	PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK (hors audit)	1320

371	VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES : Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais	660
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

Taux horaire = 165 € HT

(2) Les zones géographiques sont définies au paragraphe 4.2.3 du référentiel général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

211	ESSAIS DE SUIVI	TARIFS
	essais selon la séquence S-Store du §6.3.5 de ISO 9459-5	3 900

1.3. FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT

Les frais de séjour et de déplacement sont facturés sur la base de leur coût réel avec des frais de service de 11%

2. CONDITIONS DE FACTURATION

Les conditions de facturation sont précisées en partie 4 du Référentiel Général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION.

Les conditions de paiement sont mentionnées sur les factures.

L'envoi des factures est effectué uniquement par mail. Si vous désirez une copie papier de la facture, n'hésitez pas à nous la demander, nous vous la transmettrons le plus rapidement possible.

Merci d'indiquer absolument le numéro de la facture lors du paiement afin de nous permettre de la letterer et de la comptabiliser.

PAIEMENT DES FACTURES



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

Domiciliation
SG PARIS BOURSE ENTR (00059)
134 RUE REAUMUR
75002 PARIS

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03020	00020682179	43

IBAN : **FR76 3000 3030 2000 0206 8217 943**

BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**